

## Tenue à huis clos de l'Assemblée Générale mixte de Netgem du 14 mai 2020

Paris, le 22 avril 2020,

Dans le contexte de l'épidémie du covid-19 et des mesures administratives prises pour interdire les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale mixte du 14 mai 2020 ont évolué.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et du décret d'application n° 2020-418 du 10 avril 2020, l'Assemblée Générale se tiendra sans que les actionnaires (et les autres personnes ayant le droit d'y assister) ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle. Aucune carte d'admission ne pourra être délivrée.

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de Netgem se tiendra par conséquent sur première convocation à huis clos le jeudi 14 mai 2020 à 10h00 (heure de Paris). Elle fera l'objet d'une retransmission en direct et en différé accessible à partir du site internet [www.netgem.com](http://www.netgem.com). Dans le prolongement de cette retransmission, la société prévoit de ménager un moment de dialogue avec les actionnaires qui se seront connectés.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 3 avril 2020. Les documents de convocation incluant l'avis de convocation seront adressés aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif et mis à la disposition des établissements teneurs de comptes titres pour les actionnaires au porteur. Les modalités particulières de vote et de tenue de l'assemblée générale du 14 mai 2020 sont décrites précisément dans l'avis de convocation et se substituent à celles figurant dans l'avis de réunion.

En particulier, les actionnaires pourront exercer leur droit de vote uniquement à distance, préalablement à l'Assemblée générale, soit par correspondance, soit en se faisant représenter, en utilisant le formulaire de vote disponible notamment sur le site

Internet de la société<sup>1</sup>. Compte tenu du fonctionnement altéré des services postaux, les actionnaires sont vivement encouragés à transmettre leurs instructions de vote par courriel à l'adresse électronique [ct-assemblees@caceis.com](mailto:ct-assemblees@caceis.com), ceci au plus tard 3 jours avant la tenue de l'assemblée.

Les avis cités ci-avant et les documents préparatoires à l'assemblée générale, notamment les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, seront disponibles sur le site Internet de la société<sup>2</sup> dans les délais prévus par la réglementation en vigueur. Les actionnaires peuvent demander communication de documents qui ne seraient pas accessibles en ligne en adressant une demande par courriel à l'adresse électronique [agmntg2020@netgem.com](mailto:agmntg2020@netgem.com). Il leur sera répondu par message électronique sous réserve qu'il soit indiqué dans la demande l'adresse électronique à laquelle cette réponse peut être faite.

Il ne leur sera pas possible de poser des questions ou proposer de nouvelles résolutions pendant l'Assemblée Générale. L'actionnaire qui souhaite poser des questions écrites peut adresser ses questions par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président du Conseil d'administration et par courriel à l'adresse électronique [agmntg2020@netgem.com](mailto:agmntg2020@netgem.com), accompagnée, pour les titulaires d'actions au porteur, d'une attestation d'inscription en compte d'actionnaire. La date limite de réception est le 8 mai 2020 à minuit, heure de Paris. Dans la mesure du possible, les questions reçues après cette date seront traitées. Les réponses aux questions écrites pourront être publiées directement sur le site Internet de Netgem.

Netgem souhaite à tous et à toutes de traverser la période actuelle dans les meilleures conditions possibles.

**#RESTEZCHEZVOUS**

#### Calendrier de communication financière

Chiffre d'affaires et revenu net du T1 2020	14 mai 2020, avant bourse
Assemblée générale annuelle	14 mai 2020
Résultats du 1er semestre 2020	31 juillet 2020, avant bourse
Chiffre d'affaires et revenu net du T3 2020	21 octobre 2020, avant bourse

<sup>1</sup> [www.netgem.com](http://www.netgem.com), rubrique "Investisseurs", section "Informations réglementées", onglet "Assemblées générales", année "2020"

<sup>2</sup> idem

## Contacts

Relations Investisseurs et Analystes  
Bertrand Soleil  
bertrand.soleil@double-digit.com  
Tel : +33 (0)6.23.31.06.53

Relations Presse  
Patricia Ouaki  
patricia.ouaki@forcemedia.fr  
Tel : +33 (0)1.44.40.24.01

## A propos de Netgem

Netgem est un fournisseur indépendant de services pour l'ultra haut-débit. Le Groupe fournit ses services principalement en France et en Grande Bretagne sur des territoires ruraux en accompagnement d'investissements d'infrastructures soutenus par les pouvoirs publics pour réduire la fracture digitale et améliorer l'aménagement des territoires. Netgem fournit ses services en B2C (directs consommateurs) et en B2B2C (via d'autres opérateurs partenaires). Le Groupe se différencie par sa maîtrise technologique bout-en-bout d'une offre digitale de streaming TV, vidéo et musique disposant d'une expérience unifiée et unique sur TV, mobile et en contrôle vocal, incluant les plus grandes marques de contenus locaux et globaux.

Netgem est cotée sur Euronext Paris Compartiment C  
(ISIN : FR0004154060, Reuters : ETGM.PA, Bloomberg: NTG : FP) [www.netgem.com](http://www.netgem.com)